ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

FSU37 infos

MARS AVRIL MAI 2018 n° 95

TOURS CTC P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

15 mars, 22 mars, 7 avril, 19 avril, 1er mai, 22 MAI...
Printemps engagé !

Les réformes gouvernementales se succèdent au pas de charge au son de l'augmentation des inégalités, de l'exclusion, du manque de solidarité...
Les mesures liées à la politique migratoire répressive en sont tout un symbole ! Nous dénonçons fortement cette loi réformant le droit des migrants !
Des mobilisations sont en cours dans de nombreux secteurs : cheminots, universités, lycées, retraités, secteurs des EHPAD...
Autant de signes que le gouvernement entend passer en force, en entretenant un dialogue de sourds avec les organisation syndicales.
Faux semblants en réunion , annonces médiatiques parasites des mesures prises, répressions comme celles dont sont victimes les opposant·e·s à Parcoursup et à la loi Vidal-ORE ... : « rendre plus efficace le dialogue social » avait déclaré Macron !
Le mépris est insupportable.
L'intention de remettre en cause le paritarisme en modifiant les prérogatives des CAP et des CHSCT doit nous alerter tous sur la tendance à l'individualisation des carrières et les risques en jeu pour la défense des droits individuels et collectifs des personnels.
Les menaces de fragilisation supplémentaire de la cohésion sociale, les signaux alarmants concernant la fonction publique, ses agents et les valeurs fondamentales du Service Public au service de Tous, quel que soit le territoire, imposent une réaction collective importante.
Les Ministères disposent d'une feuille de route claire : redéfinir les périmètres d'action de service public en supposant des possibles transferts entre les collectivités, vers des opérateurs privés, voire des abandons de mission. Déjà, sans dialogue social, des principes de recours aux contractuels, de rémunérations différenciées, de nouveaux managements, de plan de départs volontaires,..., sont retenus. Des provocations supplémentaires. Modernité ne rime pas avec remise en cause du rôle de l'Etat et des collectivités territoriales !
La FSU, déterminée à prendre ses responsabilités, a œuvré pour qu'une riposte unitaire soit de nouveau possible pour nous défendre et porter nos revendications.

rendez-vous le 22 mai !

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !
Grève le 22 mai

Sommaire

P1 :édito : actions
P2 : 22 mai
P3 : 22 mai suite
P4 : carte scolaire, retraités et CHSCT

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet 37550 St Avertin
02 47 64 93 01 fsu37@fsu.fr
n° CPAP: 0715 S 07443 n° ISSN : 1247-4118
Directeur de publication: Vincent Martinez
Prix : 0.20 € Abonnement : 6€
Imprimé par nos soins. Ce bulletin a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU37.

22 MAI :GREVE ET MANIFESTATION FONCTION PUBLIQUE

Cfdt: CFTC CFE CGC cgt fonction publique F.S.U. FO FA UNSA Solidaires Fonction Publique

Manifestation à 10h place de la liberté

« Non, les salaires des fonctionnaires ne sont pas une « charge » qu'on peut impunément raboter ... »

22 mai : Grève et mobilisations dans la Fonction publique

Sans attendre les conclusions de sa pseudo-concertation «Cap 2022», le gouvernement lance une série de discussions avec les organisations syndicales sur le travail des agent-es avec un document d'orientation intitulé *«Refonder le contrat social avec les agent-es».*

Mais les 9 fédérations de fonctionnaires l'ont averti : ce document *«trace une orientation, une méthode et un calendrier que nos organisations ne partagent pas.*

***Elles considèrent que ce texte est donc de la seule responsabilité de votre Gouvernement»* !**

Ce projet serait en effet lourd de conséquences s'il devait être mis en œuvre: révision des instances de dialogue social, recours accru aux contractuels, accompagnement «individualisé» comme le «salaire au mérite»...

Ce que nous voulons

Maintenir le statut général des fonctionnaires.

Le statut actuel de la Fonction publique permet toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services publics aux besoins de la population.

Le Statut constitue un cadre d'exercice des missions de service public, protecteur pour les fonctionnaires, les usager-es et les citoyen-nes.

Conforter la Fonction publique et le rôle des agent-es, il faut:

- une meilleure reconnaissance du travail et des qualifications des agent-es,
- l'abandon des projets de suppressions de postes programmées sur le quinquennat,
- des recrutements sur des emplois statutaires pour répondre aux besoins des services,
- organiser des pré-recrutements,
- mettre fin à la précarité (déjà plus de 800 000 agent-es aujourd'hui) et permettre la titularisation d'agent-es contractuels en ouvrant des concertations pour un nouveau plan de titularisation,
- développer la formation des personnels,
- travailler à l'attractivité de la Fonction publique et permettre les mobilités choisies.

Peser sur la préparation du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin, en exigeant :

- une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice,
- le rattrapage des pertes subies,
- des mesures générales pour toutes et tous les agent-es permettant une augmentation significative du pouvoir d'achat,
- l'abrogation de la journée de carence.

La FSU reste vigilante et intervient sur tous les sujets pour que les mesures prises respectent l'égalité professionnelle et la favorisent.

Maintenir et Conforter les missions de service public de l'État

Dans bien des domaines, seuls l'État, ses services et les collectivités territoriales sont à même d'assurer des services au public dans des conditions de neutralité, d'égalité de traitement et de protection des plus faibles (action sociale, travail, emploi, insertion, logement, éducation,.).

Il ne peut être question de les désinvestir au profit de sous-traitants, du secteur marchand, ou de structures dépendantes de lobbying.

Dialogue social et instances de dialogue social

Le gouvernement doit aussi pratiquer un dialogue social respectueux des organisations syndicales qui représentent les personnels. Il est important que l'avis des agent-es et de leurs représentants du personnel soit entendu pour déterminer les meilleures façons de développer le service au public, à partir des besoins constatés et de leur expertise professionnelle.

Dans les projets du gouvernement, les commissions paritaires pourraient devenir des instances de recours et non plus d'examen des situations individuelles. Le droit de chacun à ce que les éléments de sa carrière (promotions, mutations, etc) soient examinés par une commission comprenant des élus du personnel est une garantie contre l'arbitraire des décisions de l'administration, ce serait donc un recul majeur des droits des agents.

Concernant les CHSCT, leur fusion avec les CT (comités techniques) est envisagée, sur le modèle de ce qui a été fait dans le privé dans le cadre des ordonnances Pénicaud-Macron (IRP). Cette fusion signifierait ni plus ni moins la disparition des CHSCT. Or, cette instance permet d'interpeller et d'imposer un réel dialogue sur les conditions de travail en particulier lorsqu'elles sont dégradées. Elle a également entrainé une prise de conscience des effets de certaines organisations ou conditions matérielles de travail sur la santé, une acculturation à la prévention et aux questions de santé et de sécurité au travail et des avancées sur la prévention des risques psychosociaux.

Communiqué unitaire des Fédérations de Fonctionnaires
CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP – FO – FSU – SOLIDAIRES
Processus d'actions et nouvelle grève le 22 mai prochain pour donner un avenir à la Fonction publique Lire déclaration sur nos sites

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !
Grève le 22 mai

Les services publics, une réponse tout au long de la vie

Pompiers Ecoles AGENT·ES D'ACCUEIL aides-soignant-es
Travailleurs sociaux Piscine Enseignants magistrates
Maternité Crèche État civil JARDININIER-ES
Contôleuses des impôts Garderie Transports en commun
Hôpital Bibliothèque Policier-es Infirmières Urgences

Comment se passer aujourd'hui de toutes et tous ces agent-es qui, chaque jour, font vivre la Fonction publique ?

La Fonction publique est un investissement et non un coût pour la Nation !

Le Conseil d'analyse économique dans sa note de juillet 2017 écrit que : «*la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE*».

Avec les organisations CFE-CGC, CFTC, CGT, FA fp, FO, Solidaires, UNSA et CFDT, la FSU appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai prochain pour :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires nécessaires
- un plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- la préservation du statut général des fonctionnaires
- l'amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es
- l'ouverture de discussions pour répondre mieux aux besoins de la population et permettre aux agent-es de remplir correctement toutes les missions des services publics (formation, conditions de travail...)

La Fonction publique est un pilier du modèle social de notre pays qui joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale et contribue à plus de justice sociale.

, préservons- la !

F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

EDUCATION - PREPARATION DE LA RENTREE 2018
Zones rurales en danger—Secteurs prioritaires malmenés.

La carte scolaire 2018 aura été rude : il aura fallu « voter contre » au CTSD, organiser des rassemblements pour défendre les postes menacés de fermeture et exiger des ouvertures de classes. Et ces mobilisations ont permis de faire évoluer des situations difficile !
Mais les zones rurales sont fragilisées par de nombreuses fermetures de classes : les enjeux de services publics sont évidemment mis d'autant plus en évidence dans ces territoires que le gouvernement entend faire encore des économies dans le cadre du programme CAP2022.
Dans les secteurs prioritaires, la question des moyens renforcés est toujours posée : des dédoublements de classe de CP et CE1 sont programmés mais les dispositifs plus de maîtres que de classes sont réduits voire supprimés, le taux d'encadrement dans les autres classes est peu différencié des moyennes départementales : comment dans ces conditions réduire les inégalités ?
Dans le collèges : +200 élèves = 5 divisions de moins. Une équation symbolique !
Déclaration de la FSU37 au CDEN du 12 février. (extraits)
... Inquiétude pour l'école rurale : ... le nombre d'écoles concernées par des mesures est très important.
La logique comptable ne peut s'y appliquer de la même manière parce que le territoire impose des distances importantes, parce l'environnement social est parfois très défavorisé, ou parce que les effets de seuils impliquent des effectifs élevés dans des classes à cours triples ou plus...
Les débats et mobilisations récentes ont permis d'amender une carte scolaire amorcée brutalement. Néanmoins, des situations restent critiques et si les postes supplémentaires ruraux envisagés peuvent être de nature à renforcer les conditions d'enseignement, nous souhaitons qu'ils soient pérennes afin de crédibiliser l'intention de prendre en compte la spécificité rurale.
Inquiétude pour les secteurs prioritaires : bien sûr, des moyens sont dédiés pour procéder aux ouvertures de classes dédoublées pour les CP en REP et CE1 en REP+, mais aussi au détriment des dispositifs PARE – PDMQDC non évalués et également du taux d'encadrement. Nous voulons rappeler notre revendication que les effectifs en secteur prioritaire ne dépassent pas 20 par classe. La logique d'une cohérence d'effectif réduit entre les classes maternelles et celles des CP ou CE1 dédoublés est essentielle si on veut atteindre des objectifs ambitieux et nécessaires...
Dans les collèges d'Indre-et-Loire cette année, le constat est simple. Le nombre d'élèves dans nos classes va encore augmenter. Avec une prévision de plus de 200 élèves en plus nous comptons 5 divisions de moins. Conséquence immédiate : plusieurs collèges voient des classes disparaître et les effectifs par classe s'alourdissent encore un peu plus partout. La FSU dénonce une fois de plus la dégradation des conditions d'accueil des élèves. Les dispositifs (ULIS, UPE2A, Enfants du voyage, SEGPA) sont oubliés dans ces prévisions. Comment mettre en place dans des conditions acceptables des inclusions des élèves à besoins particuliers !...

F.S.U.
ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Les retraités mobilisés le 14 juin

M. Macron et son gouvernement continuent, les retraités et les retraitées aussi.
Les organisations de retraité-e-s du groupe des 9 (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA) se sont réunies le 11 avril 2018 pour décider des suites à donner aux mobilisations engagées par elles, notamment le 28 septembre 2017 (80 000 manifestants) et le 15 mars 2018 (plus de 160 manifestations et plus de 200 000 manifestants). Unanimement, elles ont constaté que la colère manifestée par les personnes retraitées le 15 mars était le résultat d'une accumulation d'attaques menées à leur encontre par les gouvernements depuis le printemps 2014 : gel des pensions, création ou augmentation de taxes, suppression de dispositions fiscales spécifiques, etc. Depuis son installation à la présidence de la République, M. Macron n'a cessé d'ignorer les revendications des personnes retraitées, de les caricaturer comme des « riches » et des « nantis », le tout se poursuivant par une augmentation de 25 % de la CSG qui ampute très fortement le pouvoir d'achat d'un grand nombre de retraité- e-s depuis le 1er janvier 2018. L'énorme succès des manifestations a incité le premier ministre à effectuer un tout petit geste, à exonérer d'augmentation de la CSG 0,6 % des retraité-e-s... en 2019. Ce premier recul reste bien trop limité pour calmer les personnes retraitées en colère. Les 9 organisations ont décidé d'accentuer la pression sur le gouvernement et sur les parlementaires qui ont notamment voté la loi de Finances 2018 et la loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018. Dès maintenant, est proposée à la signature une pétition exigeant qu'une loi de finances rectificative soit prise annulant la hausse de la CSG pour tous, mettant fin au gel des pensions et décidant de la revalorisation de toutes les pensions. Depuis des mois, les députés de la majorité parlementaire veulent nous expliquer leurs réformes. A notre tour nous allons leur faire un peu de pédagogie pour qu'ils apprennent ce qu'est la vraie vie des retraité-e-s.
Le jeudi 14 juin sera une nouvelle journée nationale de manifestations décentralisées dans tous les départements, au plus près des retraité-e-s. .....
Modalités départementales à venir.

CHSCT DSDEN - Interventions de la FSU37 Locaux, bienveillance, climat scolaire, fiches RSST, ...

Pour des locaux scolaires mieux adaptés: Suite à l'enquête 1er degré de l'an dernier qui avait soulevé de nombreux problèmes de conditions de travail, la FSU avait souhaité que le CHSCTD travaille sur le sujet. Un groupe de travail a permis de rédiger un document d'aide à l'évaluation des risques professionnels utile pour diagnostiquer, s'adresser aux collectivités, rédiger une fiche RSST ou renseigner le DUERP. Après une phase de test, il sera communiqué aux enseignants. Pour légitimer le CHSCTD au service de l'amélioration des conditions de travail, la FSU a demandé que ses prérogatives soient rappelées aux responsables des collectivités territoriales. (Avis voté à l'unanimité)
Risques Psycho Sociaux (RPS) et bienveillance : un certain nombre de collègues témoignent de difficultés professionnelles qui peuvent conduire à une souffrance au travail. Certain(e)s sollicitent ou rencontrent leur hiérarchie et cela ne se passe pas toujours bien... : il n'est pas acceptable qu'une situation puisse se trouver aggravée pour les personnels lorsque la forme des échanges manque de bienveillance ou de retenue. Le secrétaire général de la DSDEN assure que le motif de la convocation sera désormais portée à la connaissance du personnel convoqué.
Protocole des élèves perturbateurs : il est insuffisamment utilisé alors qu'il est relativement efficace quand il est mis en place. Exigence que l'administration communique mieux pour le faire connaitre. Cela sera fait.
Conseiller Pédagogique mission climat scolaire, la FSU s'était félicitée de ce nouveau poste créé. Sa mission a été réduite, sa mission est aussi peu connue. Demande d'un retour sur ses missions. Un bilan sera fait en fin d'année.
DUERP; le taux de retour est insuffisant dans le 2nd degré pour 2016-2017 (28% d'établissements !) : il est donc très difficile de faire une analyse. Il est très variable selon les circonscriptions du 1er degré. Les domaines renseignés sont prioritairement des problèmes liés à la sécurité (40%). Viennent ensuite les sujets d'ergonomie (23%), de RPS (22% - relations parents, gestion des élèves...) puis d'hygiène.
La FSU demande que du temps soit accordé pour la formation et pour renseigner les registres.
La FSU réitère sa demande de connaître la liste des assistants de prévention : de nombreux établissements en sont dépourvus ce qui constitue encore et toujours un frein à la connaissance et l'utilisation des registres.
Une brochure du rectorat "qui contacter" devait être distribuée à tous les personnels sous format papier... C'est en cours, encore...
Fiches de registre: La FSU interviennent sur la plupart des situations. Ils utilisent toutes les possibilités d'(intevention pour résoudre des situations à risques. Exemples :
- ils demandent qu'un courrier d'admonestation soit envoyé systématiquement aux parents ayant agressés des personnels dès réception de la fiche RSST et sans attendre la réunion du CHSCTD.
- qu'une cellule d'écoute soit envoyée sur une école suite à de nombreux dysfonctionnements
- visites d 'établissements
- que le protocole élève perturbateur soit systématiquement appliqué dès qu'un IEN est saisi d'une situation difficile
- qu'une enquête soit menée dans un collège sur les RPS
- convocation d'un CHSCTD extraordinaire
- que la charge de travail soit prise en compte et aménagée lorsqu'un personnel administratif en temps partiel n'est pas totalement remplacé...

RAPPEL IMPORTANT : dans tous les établissements, des registres SST, Danger Grave et Imminent, DUERP doivent être accessibles pour qu'une fiche puisse y être rédigée en cas de difficulté liées aux conditions de travail. Elle doit faire l'objet de réponses et transmises au CHSCT départemental.
Contactez les membres FSU du CHSCTD :
Sophie Metzinger (PE), Joelle Baraka (infirmière),
Sébastien Marchal (CPE), Christine Chaffiol (Prof d'EPS), Christophe Percher (PE) chsctd-sec-37@ac-orleans-tours.fr